

Communiqué de presse à diffusion immédiate

L'Union Européenne agit sur la question de l'utilisation des nanoparticules

Pour WECF, c'est le début d'une approche critique des nouvelles technologies

Munich, le 7.4.2009

Au cours des deux dernières semaines, les institutions de l'Union Européenne ont pris trois décisions visant à limiter l'utilisation des nanoparticules, dont les risques pour la santé n'ont pas encore été vraiment déterminés. La nouvelle Directive Cosmétiques prévoit des règles spécifiques concernant l'autorisation, les tests de sécurité et l'étiquetage des nanomatériaux dans les produits de consommation courante comme les crèmes solaires et les rouges à lèvres. Les denrées alimentaires sont aussi concernées puisque le nouveau projet de règlement soumis au Parlement européen en première lecture prévoit pour l'avenir d'indiquer la présence de nanomatériaux dans les aliments. Avant d'être autorisées, les substances devront être soumises à une série de tests complets visant à prouver leur innocuité pour l'environnement et la santé. Cette mesure est pour l'instant soumise à un moratoire, puisque les tests n'ont pas encore été mis au point. Enfin, la commission environnement (ENVI) du Parlement européen a publié un rapport sur la réglementation des nanotechnologies, qui insiste sur l'urgence de mettre en place des réglementations législatives. D'après la commission ENVI, les règles actuelles s'apparentent à vouloir attraper du plancton avec un filet de pêche traditionnel.

WECF – Women in Europe for a Common Future – voit dans ces décisions la base d'une nouvelle approche des nanotechnologies et espère que le principe de précaution sera appliqué et que les premiers pas dans la direction d'une réglementation, d'un étiquetage des produits et d'un renforcement des recherches sur les risques liés à ces technologies.

“Ces trois décisions de l'UE c'est à la fois et surtout plus de sécurité pour le consommateur et du changement du côté de Bruxelles”, explique Sonja Haider, experte Produits Chimiques de WECF. “Pour nous à WECF, il faut d'abord évaluer les risques avant de mettre de nouvelles technologies sur le marché. Ces décisions montrent que la sphère politique s'est saisie de la question et commence à prendre au sérieux les dangers pour la santé des technologies pour lesquelles des tests n'ont pas été réalisés. Par ailleurs, il semble que les affirmations précipitées du monde industriel soient vues sous un jour plus critique. Les nouvelles conquêtes – amiante, nucléaire ou génétique – ont été présentées comme des avancées révolutionnaires et facilitant la vie. Avec du recul, on constate que les résultats sont bien en-deçà des promesses. Aucun de ces exemples n'a vraiment amélioré durablement la qualité de vie; ils ont plutôt créé de graves dangers pour la santé. Entre temps, la sphère politique en a heureusement pris conscience.”

Les nanomatériaux d'une taille égale ou inférieure à 100 nanomètres sont particulièrement utilisés dans les produits de consommation sensibles comme les cosmétiques. A cette échelle, les substances ont en partie de toutes nouvelles propriétés, mises au point à cet effet, comme pour le nano-dioxyde de titane, utilisé comme filtre anti-UV dans les crèmes solaires. De nombreux produits ou denrées alimentaires contenant des nanomatériaux sont déjà sur le marché européen sans que leur sécurité soit suffisamment garantie, et on ignore encore largement si les nanoparticules peuvent représenter un danger pour la santé.

“En particulier, WECF souhaite que l'utilisation des nanoparticules prenne en compte les risques pour la santé des enfants. Les enfants qui sont en pleine phase de développement – dès la grossesse – sont particulièrement sensibles aux substances dangereuses pour la santé”, ajoute Sonja Haider. „Lorsqu'on sait que les nanoparticules peuvent sans qu'on en

connaisse les conséquences, franchir les barrières placentaire et hémato-encéphalique ou même pénétrer dans le noyau des cellules, on doit tirer la sonnette d'alarme." La protection des femmes enceintes et des enfants devrait donc tenir une place importante du débat sur les nanoparticules.

Lien avec les décisions de l'UE:

Rapport:

<http://www.europarl.europa.eu/oeil/file.jsp?id=5680552¬iceType=null&language=fr>

Contact presse :

Anne Barre, Présidente WECF France

04 50 49 97 38/ 0612 90 37 21

anne.barre@wecf.eu